

## Rapport financier 2020 du Cercle bateau-atelier de Vernon

2020 a été une année exceptionnelle du fait de la crise sanitaire. Le cap a été malgré tout conservé avec toujours la même ambition pour l'association : conserver l'esprit initial du Cercle, positionner le LadyBird comme acteur de la « dynamique de la Seine ensemble » et au-delà faire de l'association une actrice dans le territoire. Afin mener à bien ce projet, la rigueur de la tenue des comptes a été de mise comme l'an passé. Les comptes sont à l'équilibre alors même que la dette d'honneur a été remboursée.

### Les éléments significatifs

#### COMPTE DE RESULTAT 2020

⇒ **EMPLOIS 2020** (soit les Dépenses) – **15 316 €** hors valorisation du bénévolat travaux bateau (330 heures) . Une maîtrise des charges fixes confirmée.

EMPLOIS DE L'EXERCICE	2020	2019	Variation %	
<b>1.Réparation et entretien</b>	<b>4 755</b>	<b>11 005</b>	-	60%
Réparation - Entretien	3 835	9 685	-	60%
Fournitures & Déplacement	570	1 320	-	57%
<b>2.Projets de communication</b>	<b>813</b>	<b>2 239</b>	-	64%
<b>3.Frais administratifs</b>	<b>1 178</b>	<b>1 359</b>	-	12%
<b>4. Autres charges d'exploitation</b>				
Impôts et Taxes	114	291	-	61%
Dotations aux amortissements	2 204	1 735	+	27%
Dotations aux provisions	6 600	3 360	+	96%
<b>II - Total des charges d'exploitation</b>	<b>15 316</b>	<b>19 989</b>	-	23%

- 3 835,15 € sont dédiés à la réparation, à l'entretien et la mise en sécurité du Lady Bird. Les travaux sont cependant moins lourds que l'an passé.

Les investissements les plus significatifs sont :

- 3 064,45 € ont été utilisés pour régler en partie la facture portant sur les travaux réalisés sur les injecteurs (montant total 854 €), mais aussi pour réparer la toiture de la cabine (638 €) et pour réaliser les joints du pont 152,40 € et acheter une partie du matériel pour refaire l'électricité du lady, trop ancienne ou améliorer la navigation (câbles, interrupteurs allumage, relais retard temps, tachymètre, compte-tours, jauge...),
- 717,96 € ont été investis dans la création de l'atelier de la barque et pour sa remorque : achat de matériel de rénovation (bois, mastic, peinture, ...). 174,24 sont dédiés à la toiture de la barque qui a été fibrée.
- 52,74 € d'achat de matériel de protection du canot (sangle et bâche)
- 570,61 € de fournitures dont 44,90 € pour une glacière, 25 € de masques (les gestes barrière obligent), 91,97 € d'achats de kakémonos et d'une plastifieuse. 350 € de bâche de protection aux couleurs du Cercle. (Pour mémoire, nous avons investi l'an passé dans une bâche de protection mais nous n'avons pas reçu la facture. La somme dû avait donc été retenue en charges constatées d'avance en 2019). Sont inclus les frais de déplacement évalués à 242,80 € (dont une partie a remboursé le déplacement d'un bénévole qui a révisé les 2 moteurs du zodiac) et les « cadeaux » pour 67,80 €.
- 813,14 € sont dédiés aux projets retenus par l'association
  - 91,10 € de référencement sur internet, un investissement récurrent et annuel.
  - 128 € investi dans des supports de communication (affiches et flyers) pour « faire savoir » notre participation à Normandie Impressionnistes.
  - 394,04 € pour autres frais de réception afin de valoriser les ateliers (exemple : atelier du miel ou atelier d'écriture) ou encore Normandie Impressionniste (lequel représente 81 % de cette dépense) d'investissement sur ce poste)

- 200 € pour la sous-traitance de Poly-son qui a assuré la musique lors de Normandie impressionnisme
- 1 178,58 € d'incontournables dont 414,80 € de carburant et 763,78 € de frais fixes
  - 218,33 € Frais d'assurance (4 € par rapport à 2019)
  - 378 € Honoraires comptables
  - 105,60 € Frais bancaires dont 52,80 € de cotisation de carte bancaire
  - 61,85 € de frais de convocation de l'AG
- 114 € d'impôts et taxes qui correspondent à la vignette annuelle VNF
- 2 204 € de dotation aux amortissements qui correspondent pour
  - 1 934 € acquisition de la barque de Monnet et de la remorque soit 88 % de la dotation aux amortissements
- 6 600 € de provisions qui se décomposent comme suit
  - 2 000 € en prévision de travaux sur le moteur du Lady Bird et de son remplacement
  - 2 000 € en prévision des travaux à moyen terme sur le calfatage de la coque du Lady
  - 1 250 € en prévision de la sortie du lady à Venables (Azur Marine)
  - 600 € pour la révision de l'Hydro D (Intervention 2019)
  - 750 € des travaux prévus en début 2021 dont principalement la révision du moteur par Hydro D et la seconde partie des achats pour la réfection de l'électricité du lady

⇒ **RESSOURCES 2020 – 17 675 € - Maintien de notre volonté de diversifier les ressources et d'équilibrer le budget. Cependant, la crise sanitaire a restreint nos actions de démarchage auprès de sponsors potentiels.**

RESSOURCES DE L'EXERCICE	2020	2019	Variation %
<b>1. Ventes de biens &amp; services</b>	<b>3 220</b>	<b>4 310</b>	- 25 %
Ventes de marchandises	270	70	
Ventes de services	2 950	4 240	
<i>Destination Vernon &amp; location bateau</i>			
<b>2. Subvention Mairie de Vernon</b>	<b>7 385</b>	<b>4 600</b>	38 %
<b>3. Autres produits</b>	<b>3 710</b>	<b>12 283</b>	- 70 %
Dons (particuliers et entreprises)	1 120	3 200	
Sponsors	1 900	8 400	
Adhésions	650	660	
Divers	40	23	
<b>4. Reprises sur amortissement</b>	<b>3 360</b>		
<b>I - Total des produits d'exploitation</b>	<b>17 675</b>	<b>21 193</b>	- 16 %
<b>I - II - Résultat d'exploitation</b>	<b>2 359</b>	<b>1 203</b>	96 %
<b>4. Autres produits financiers</b>	27	24	
<b>III - Résultat courant</b>	<b>2 386</b>	<b>1 227</b>	94 %
<b>IV – charge exceptionnelle</b>	<b>- 1 736</b>		

- 7 385 € de subventions de la Mairie de Vernon se décomposant en
  - 3 900 € de subvention générale
  - 2 700 € de subvention projets (Normandie Impressionniste pour 1 500€ et projet de la barque de Monet pour 1 200 €
  - 785 € de subvention d'investissement consacrée au paiement du remplacement des injecteurs du moteur lady, au fibrage du toit de la cabine du lady et aux travaux sur les joints de pont). Cela correspond à 50% du montant des factures proposées.
- 1 900 € de sponsoring se décomposant en
  - 1 500 € d'Eure Bois pour le projet Barque atelier esprit Monet
  - 400 € issu de la convention DDFIP Normandie impressionniste
- 3 220 € de ventes de services et marchandises dont 2 950 € provenant des navigations « Destination Vernon », des ateliers réalisés sur le Lady, des nav'apéro et de la location du bateau (exemple navigations pour le CCAS) et 270 € provenant de la vente aux enchères effectuées lors de l'animation Normandie Impressionniste.
- 1 770 € - 1 120 € de dons directs et 650 € d'adhésions
- 39,84 € Divers
- 3 360 € Reprises sur amortissements correspondent à
  - 2 000 € Réfection du moteur et calfatage (comptablement nous reprenons 2 000 € cette année et passons 4 000 € en provision pour respecter notre objectif d'atteindre 14 000 € de provision de ces charges en 7 exercices)
  - 800 € Facture seconde tranche des injecteurs
  - 560 € Travaux d'électricité débutés avant le 01/01/21
- 27,42 € d'intérêts du livret A
- 1739 € de résultat exceptionnel ce qui équivaut au remboursement de la dette d'honneur auprès de Bertrand V. Intégralement remboursé sans avoir recours au RPPA comme cela était envisagé l'an passé.

## ⇒ RESULTAT EXERCICE 2020

<b>I - II - Résultat d'exploitation</b>	<b>2 359</b>	<b>1 203</b>	<b>96 %</b>
<b>Autres produits financiers</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	
<b>III - Résultat courant</b>	<b>2 386</b>	<b>1 227</b>	<b>94 %</b>
<b>IV - Charge exceptionnelle</b>	<b>- 1 736</b>		
<b>V - Résultat comptable</b>	<b>650</b>	<b>1 227</b>	<b>- 47 %</b>

**Notre association présente un résultat positif de 650 € au 31 décembre 2020, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.**

L'association, sur cet exercice, a pu réaliser ses missions que sont de faire découvrir le patrimoine de notre territoire au plus grand nombre au travers de navigations apprenantes et de rencontres avec des passionnés. Elle a aussi fait tous les travaux nécessaires aux bateaux, investi dans son futur au travers de projets comme la barque mais aussi dans son image au travers des opérations comme Normandie Impressionnisme ou la création du site internet, et mis en provision les sommes qui lui sont nécessaires.

Avec tous ces éléments et dans un climat marqué par la Covid 19, l'association génère un résultat positif de 650 €, composé de 170 € de résultat net 2020 et de 480 € qui correspondent à une partie de l'investissement nécessaire à la fabrication de notre site WEB (facture globale s'élève à 600 €). Il nous restera donc « à payer » comptablement en 2021 : 480 €

Le CA propose l'affectation de la totalité du résultat excédentaire en RPPA afin de poursuivre le projet association.

## BILAN COMPTABLE 2020

Le total de bilan de l'association s'élève à 24 582 € net.

ACTIF	2020	2019	écart	PASSIF	2020	2019	écart
<b>1. Actif Immobilisé</b>	<b>15 290</b>	<b>15 115</b>	<b>175</b>	<b>1. Capitaux propres</b>	<b>17 477</b>	<b>16 827</b>	<b>650</b>
Site WEB	480		480	Ecart de réévaluation	15 600	15 600	
Matériel de transport	14 810	15 115	- 305	Excédent ou déficit	650	1 227	- 577
				RPPA 2020 (avant vote AG)	1 227		
<b>2. Actif circulant</b>	<b>9 292</b>	<b>5 800</b>	<b>3 492</b>	<b>2. Provisions et dettes</b>	<b>7 105</b>	<b>4 088</b>	
Banques et autres disponibilités	9 070	5 582	3 488	Provisions pour Risques et charges	6 600	3 360	3 017
Charges constatées d'avance	222	218	4	Fournisseurs et comptes rattachés	505	728	- 223
<b>Total Général Actif</b>	<b>24 582</b>	<b>20 915</b>	<b>3 667</b>	<b>Total Général Passif</b>	<b>24 582</b>	<b>20 915</b>	<b>3 667</b>

### Côté ACTIF

Le total général de l'actif s'élève à 24 582 € en net (hors amortissement).

- Le matériel (la flotte et le site Web) est inscrit à l'actif du bilan pour un montant de 15 290 € (soit 19 230 € diminués des amortissements pour un montant de 3 940 €).
- Le poste Banque et autres disponibilités s'élèvent à 9 070 €  
Pour mémoire, en 2019, nous avons ouvert un livret A au nom de l'association afin qu'elle puisse bénéficier d'un placement sans risque et dont les capitaux sont disponibles à tout moment.

Au 31/12/2020 de cette même année, le Bateau Atelier disposait de 7 717 € comprenant les provision pour travaux, les provisions pour dépenses de début d'année (électricité), la subvention de 2 600€ et le RPPA de 1 117 €.

Au 31/12/20, le compte de la BRED disposait d'un solde de 1 352,64 € pour paiement de la prestation révision moteur Hydro D et du paiement de la MAIF (cotisation parvenant toujours en début d'année suivante).

### Côté PASSIF

Le total général du passif s'élève à 24 582 €.

Les capitaux propres sont composés :

- 15 600 € de valorisation des actifs c'est-à-dire une réévaluation comptable du Lady Bird, de L'espérance (zodiac), du ponton « Ma Campagne » et de la sono. Cette valorisation est comptable et pas la valeur recalculée vis-à-vis du marché chaque année.
- 1 227 € de résultat d'exercice 2019 conservé en RPPA pour le remboursement de la dette d'honneur et que nous n'avons pas consommé tout en remboursant Bertrand. (Réserves Pour Projet Associatif).
- 650 € de résultat de l'exercice 2020.

Le poste « Dettes » reprend

- 6 600 € de provisions pour paiement de l'entretien à venir de la « flotte » (dont moteur, calfatage, travaux de l'année suivante)
- 505 € de dettes dont une dette comptable de 480 € pour le règlement du site internet

Compte tenu de la crise sanitaire, le Lady Bird n'a pu être sorti de l'eau pour immobilisation au port de Venables. Les frais afférents, plus les frais hivernage du zodiac, représentent une somme de 1 250 € qui n'a pas été utilisée. Elle couvre en grande partie la dette d'honneur. Les « bénéfiques » dégagés sur les ventes de biens et de services couvrent le reste.

En conclusion, la gestion rigoureuse de notre budget est porteuse. L'année 2020 montre que l'association a la capacité de poursuivre ses objectifs de sécurisation du matériel, de maîtrise et d'assise du budget dans le but d'amplifier ses actions au cœur de sa ville, de sa région et de La Seine malgré des circonstances exceptionnelles.

## PREVISIONNEL 2021

Des dépenses de sécurité et d'entretien sont encore à prévoir afin de préserver notre patrimoine : nouvelle électricité à bord, nouveaux indicateurs de pilotage, arbre de propulsion rénové et sécurisé, etc, etc. Les charges d'entretien des bateaux pour être en sécurité sont maintenues. Cette année prévoit la fin de travaux sur la barque nénuphar et son lancement ainsi que des opérations pour la vie associative et pour plus d'impacts touristiques. Cette année intègre aussi l'opportunité d'entrée en flotte d'un nouveau bateau.

Le budget, prévu à l'équilibre financier mais en déficit comptable de 480 €, se situe à un peu moins de 19 000 €